

ANNEXE C : Présentation des modules Techniques de communication

Module Techniques de communication 1 (1^{ère} année)

Le module « Techniques de communication 1 » programmé en périodes 1 et 2 de la 1^{ère} année a pour but d'apprendre aux élèves ingénieurs à communiquer entre eux et avec les autres. Ce module est partagé en deux sous-modules :

- La première partie enseignée en période 1 sous forme de cours accélérés lors de la première semaine a pour but de favoriser l'intégration des étudiants au sein de l'ESSAI et de développer les échanges et la communication entre eux. Elle est clôturée par une journée de team building permettant aux élèves ingénieurs de mieux se connaître.
- La deuxième partie enseignée en période 2 est un cours de théâtre ; ce cours a pour objectif de préparer les élèves ingénieurs à la prise de parole en public.

Evaluation :

Etant donné que ce module comprend deux mini-modules séparés d'un volume horaire de 10,5 h de TD chacun, la moyenne du module sera calculée comme suit :

- 50% de la moyenne du module est relative à une note attribuée lors d'un examen écrit programmé à la fin de la P1 (ou à la fin des cours accélérés).
- 50% de la moyenne du module est relative à une note attribuée lors d'une présentation orale (théâtre) programmée à la fin de la P2.

Pour *la session de contrôle*, étant donné que le théâtre est un travail de groupe et qu'il n'est pas possible de réévaluer les élèves ingénieurs de façon individuelle, seule la partie enseignée en période 1 sera réévaluée par une épreuve écrite.

Module Techniques de communication 2 (1^{ère} année)

Le module « Techniques de communication 2 » programmé en périodes 3 et 4 de la 1^{ère} année a pour objectifs de :

- Préparer les élèves ingénieurs au DELF,
- Apprendre aux élèves ingénieurs à rédiger un travail de recherche,
- Améliorer leurs aptitudes orales et écrites en langue française.

Evaluation :

L'évaluation du module « Techniques de communication 2 » se fait par un DS programmé à la fin de la P3 (comptabilisé comme 35% de la moyenne du module) et un examen écrit à la fin de la P4 (comptabilisé comme 65% de la moyenne du module)

Pour *la session de contrôle*, une épreuve écrite sera programmée et portera sur tout ce qui a été enseigné lors des périodes 3 et 4

Module Techniques de communication 3 (2^{ème} année)

Le module « Techniques de communication 3 » programmé en périodes 1, 2 et 4 pour les étudiants de la 2^{ème} année a pour but d'initier les élèves ingénieurs à synthétiser un travail, à préparer et à faire une présentation orale, à prendre la parole en public, à s'ouvrir au monde professionnel....

Lors de la période 1, les étudiants auront un cours classique les préparant au DELF mais aussi à faire des synthèses et des présentations orales (1,5 heures de TD par semaine par groupe).

Lors des périodes 2 et 4, le module « Techniques de communication 3 » sera enseigné sous forme de cycle de conférences/présentations orales :

- La période 2 est consacrée à la programmation de cinq conférences auxquelles les étudiants de 2^{ème} année, **ainsi que le ou les enseignants responsables du module**, doivent être présents. Ces conférences pourraient toucher à plusieurs domaines : statistique, économique social, actualité... et seraient assurés par des personnalités extérieures à l'école appartenant au monde socio-économique. Ces conférences pourront s'étaler sur cinq semaines (à raison d'une conférence par jour) ou être regroupées en une seule et même journée. Elles pourront avoir lieu à l'ESSAI, ou à l'extérieur de l'ESSAI (en collaboration avec une autre école d'ingénieur par exemple, pour un meilleur rayonnement de l'école).

L'enseignant responsable devra choisir les thèmes à traiter, sélectionner les intervenants adéquats, organiser ces cinq conférences (coordination avec l'administration et les conférenciers, contact et invitation des intervenants, organisation de la présentation...) et vérifier la présence des étudiants à toutes les conférences (fiches de présence à faire signer par les étudiants). **Il assurera également deux séances d'informations pour les élèves-ingénieurs : une avant et une après la série de conférences.** Le module est comptabilisé comme étant 1,5 heures de TD par semaine sur la période (soit 10,5 heures de TD en tout) pour l'enseignant responsable du module et figurera également sur les EDT comme étant 1,5h de TD par semaine.

- La période 4 est consacrée au coaching des présentations orales en relation avec ces conférences effectuées par les étudiants de 2^{ème} année. En effet, suite aux cinq conférences, les étudiants devront choisir un sujet de leur choix portant sur l'une des thématiques abordées lors des conférences et rédiger un document synthétique ne dépassant pas 6 pages. Ils devront par la suite présenter leur travail oralement durant les séances de « Techniques de communication 3 » programmées en P4, en s'aidant d'un support visuel (diapositives). Cette présentation orale, d'une durée de 10 à 15 minutes par personne, sera notée, et sera comptabilisée comme étant la note d'examen final du module « Techniques de communication 3 ». La présence des étudiants à toutes les séances (7séances) est obligatoire, chaque absence coûtera à l'étudiant un point de moins dans sa note finale.

L'enseignant responsable du module assurera donc l'animation de 7 séances de TD (de 1,5 heures chacune), durant la période 4. Le module est comptabilisé comme étant des séances de TD normales (1,5h de TD par semaine et par groupe) pour l'enseignant responsable du module.

Cette nouvelle manière de voir le module « Techniques de communication 3 » va contribuer à atteindre plusieurs objectifs.

D'une part, elle pourrait aider les étudiants à apprendre à mieux structurer leurs écrits, synthétiser leurs idées et améliorer leurs expressions écrite et orale. Ils seraient ainsi amenés à s'ouvrir assez tôt sur leur environnement et à mieux constater le lien entre les enseignements théoriques qu'ils reçoivent et la réalité socio-économique.

D'autre part, l'intervention d'acteurs économiques durant le module en question contribuera à l'ouverture de l'école dans son ensemble sur son environnement. Cette ouverture permettrait un meilleur rayonnement de l'école, plus de facilités pour les étudiants en termes de recherches de stages et d'insertion professionnelle et une meilleure adaptabilité de nos programmes aux besoins du monde professionnel.

Evaluation :

L'évaluation du module « Techniques de communication 3 » se fait par un DS programmé à la fin de la P1 (comptabilisé comme 35% de la moyenne du module) et une présentation orale relative au cycle de conférences à la fin de la P4 (considéré comme examen et donc comptabilisé comme 65% de la moyenne du module)

Pour *la session de contrôle*, le ou les enseignants responsables du module décideront s'il serait plus judicieux de programmer une épreuve écrite qui portera sur tout ce qui a été fait dans ce module ou s'il va simplement réévaluer une présentation orale. Les élèves-ingénieurs seront informés au début du module.

Module Techniques de communication 4 (3^{ème} année)

Le module « Techniques de communication 4 » programmé en période 1 pour les étudiants de 3^{ème} année est plus focalisé sur l'aspect ressources humaines. L'objectif du module est de préparer les élèves ingénieurs à leurs futurs entretiens d'embauche.

Evaluation :

Le module « Techniques de communication 4 » est un module de 10,5 h de TD ; l'évaluation se fait par un examen écrit à la fin de période 1 (100% de la moyenne du module).

Pour *la session de contrôle*, une épreuve écrite sera programmée et portera sur tout ce qui a été fait dans ce module.